



Centre de Gestion de la Fonction
Publique Territoriale des Hautes-Alpes

ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN00520251021183

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le code général de la fonction publique.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont annulées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet du département des Hautes-Alpes

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicités des vacances d'emploi».

Fait à GAP le 21 octobre 2025



Madame Sandrine CLAVEL
Directrice de pole

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté	Service
V005241018000408001	Rédacteur	Secrétaire général de mairie (h/f)	Suppression du poste	12h00	COMMUNE DE LA PIARRE 05700 LA PIARRE	04/12/2024	00520241112714	
V005250930000096001	Rédacteur	Secrétaire général de mairie (h/f)	Suppression du poste	16h00	COMMUNE DE LA PIARRE 05700 LA PIARRE	01/11/2025	00520251006941	